

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1469 du Samedi 7 Mars 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE
SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITE

alger16 le quotidien

SCAN ME



CRASH D'UN AVION DE TRANSPORT MILITAIRE EN 1^{re} RÉGION MILITAIRE



LE GÉNÉRAL D'ARMÉE CHANEGRIHA
AU CHEVET DES BLESSÉS

P. 16

ALGER 16
RAMADAN
Has becam

IFTAR
18H48
IMSAK
05H44

Horaires de l'iftar et l'imsak à Alger et ses environs

Ramadanijate en page 9

AIR ALGÉRIE



MAINTIEN DE LA SUSPENSION
DES VOLS AU DÉPART ET À DESTINATION
DE DOHA, BEYROUTH, AMMAN ET DUBAÏ

P. 3

LIGNE MINIÈRE EST, MINE DE OUED AMIZOUR, ROUTE TRANSSAHARIENNE...

LE CHEF DE L'ÉTAT PRÉSIDE UNE IMPORTANTE RÉUNION

● LE PRÉSIDENT TEBBOUNE NOMME UN NOUVEAU
CONSEILLER CHARGÉ DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

P. 3



4^e PLACE PARMI LES PAYS ARABES ET 60^e À L'ÉCHELLE MONDIALE

L'ALGÉRIE PARMI LES PEUPLES LES PLUS INTELLIGENTS

L'Algérie s'illustre dans
le classement 2026
de l'International IQ Test,
en occupant la 4^e place parmi
les pays arabes et la 60^e position
à l'échelle mondiale, avec
un quotient intellectuel (QI)
moyen de 97,53 points.

P. 4

saviez-vous

IL AURA LIEU DU 12 AU 16 MARS EN COURS

SALON DES PRODUITS ET USTENSILES DE PÂTISSERIE À LA PROMENADE DES SABLETTES

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations organisera, du 12 au 16 mars, à la Promenade des Sablettes, à Alger, un Salon des produits et ustensiles de pâtisserie, en coordination avec la wilaya d'Alger, a indiqué mercredi dernier un communiqué du ministère. Placé sous le slogan "Qualité locale et perspectives d'exportation", ce salon s'inscrit dans le cadre d'une démarche visant à accompagner les opérateurs économiques, à encourager la production nationale et à ouvrir de nouvelles perspectives aux entreprises actives dans le domaine de la pâtisserie pour accéder aux marchés extérieurs. Le salon verra une large participation de professionnels, de producteurs et de fournisseurs spécialisés dans les

accessoires et ustensiles de pâtisserie, les articles de décoration et d'emballage, les ingrédients de base, ainsi que les équipements et matériels liés à cette activité, précise le communiqué.

Ce rendez-vous économique constituera un espace d'échange professionnel et permettra d'examiner les opportunités de partenariat entre les différents opérateurs, ce qui est à même de renforcer les capacités de la filière et de soutenir son orientation vers l'exportation, ajoute la même source.

A cet égard, le ministère a invité l'ensemble des opérateurs et des personnes intéressées à s'inscrire via le lien électronique dédié à cet effet sur son site officiel.



FORMATION PROFESSIONNELLE ORGANISATION DES SALONS "JOURNÉES DES MÉTIERS" TOUT AU LONG DU MOIS DE RAMADAN



Le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, organise, tout au long du mois sacré de Ramadan, les salons "Journées des métiers", à travers plusieurs wilayas, afin de faire connaître les opportunités de formation et les métiers prometteurs, a indiqué jeudi dernier un communiqué du ministère. En effet, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du secteur visant à adapter les offres de formation aux besoins du marché du travail, "le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels organise, tout au long du mois de Ramadan, et à travers plusieurs wilayas du pays, les salons «Journées

des métiers», en tant qu'étape d'orientation et de présentation des opportunités de formation et des métiers prometteurs", précise le communiqué. Ces salons visent à mettre en avant les différents modes et offres de formation disponibles, à faire connaître les spécialités nouvellement créées et à renforcer l'ouverture des établissements de formation sur leur environnement socio-économique, à travers des espaces de communication directe entre encadreurs, stagiaires, partenaires économiques et porteurs de projets, consacrant ainsi une approche participative fondée sur une réponse

effective aux besoins du développement local. Le programme de ces salons prévoit des démonstrations pratiques et des explications sur le terrain mettant en avant les opportunités d'insertion professionnelle et les perspectives de l'entrepreneuriat dans ces domaines. Cette initiative traduit l'engagement du secteur à promouvoir l'image de la formation professionnelle en tant que choix stratégique efficace, renforçant la culture du travail et de la production et ouvrant des perspectives professionnelles claires et durables au profit des jeunes, conclut le communiqué.

TRANSPORT PUBLIC

OUVERTURE D'UNE NOUVELLE LIGNE RELIANT LES WILAYAS D'ALGER ET DE TIPASA

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a annoncé, jeudi dernier dans un communiqué, l'ouverture d'une nouvelle ligne de transport de voyageurs reliant les wilayas d'Alger et de Tipasa dans le cadre de l'amélioration des conditions de déplacement des citoyens et du renforcement du réseau de transport public, notamment inter-wilayas. Cette mesure intervient en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, visant à renforcer la liaison entre les wilayas limitrophes et à rapprocher les services publics des citoyens, a précisé la même source. La ligne a été mise en service jeudi matin et relie la station Tafourah (Alger-Centre) à la gare routière de Tipasa, a ajouté la même source, soulignant que cette mesure s'inscrit dans le cadre du renforcement du réseau de transport public et de l'amélioration des conditions de déplacement des citoyens, notamment entre les wilayas caractérisées par une forte proximité géographique et une intense mobilité quotidienne. Elle contribuera ainsi à faciliter les déplacements quotidiens et à renforcer l'intégration entre les pôles urbains, selon le communiqué.



DJAMAË EL-DJAZAÏR OUVERTURE D'UN ESPACE DE SENSIBILISATION POUR LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE LA TOXICOMANIE

Dans le cadre du mois de Ramadan, un espace de sensibilisation a été inauguré mercredi dernier dans la cour de la Grande Mosquée d'Alger à El Mohammadia, sous le thème : « Ramadan, une opportunité de se libérer de la dépendance ».

Le directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT), M. Tarek Kour, a présidé l'inauguration en présence de membres de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté nationale, des Douanes algériennes, ainsi que de représentants de la société civile et d'imams issus de plusieurs mosquées du pays. Selon M. Kour, cet espace s'inscrit dans le cadre de la campagne de sensibilisation orchestrée par l'ONLCDT, avec le soutien du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, du ministère de la Communication et du rectorat de Djamaâ El-Djazaïr. Dans son discours, il a salué « l'engagement total des différents secteurs et institutions de l'Etat dans le mouvement national pour combattre, sensibiliser et prévenir la toxicomanie ». Il a également souligné le rôle « majeur » de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté nationale et des Douanes algériennes dans la



lutte contre la drogue, en insistant sur l'importance de la prévention et de l'éducation. Il a appelé enseignants, imams, parents et médias à guider la jeunesse à travers une « rhétorique consciente afin de les préserver du fléau de la drogue ». M. Kour a précisé que cet espace reflète

l'engagement de l'Office dans « les efforts de prévention et d'amélioration de la coordination institutionnelle pour ancrer une culture sociétale qui rejette le fléau de la dépendance à la drogue », tout en valorisant « les valeurs spirituelles du mois sacré du Ramadan pour soutenir les parcours thérapeutiques et de sevrage ». Au cours de l'événement, des actions de sensibilisation ont été menées auprès des jeunes, accompagnées de brochures et de matériel médiatique d'information. Un échange interactif a permis aux citoyens et aux imams de débattre des moyens de prévenir la dépendance et d'accompagner ceux qui cherchent à s'en libérer. Les fidèles présents à Djamaâ El-Djazaïr ont salué cette initiative, perçue comme un effort concret pour protéger la société, et en particulier la jeunesse, contre le fléau de la drogue.

Amira Benhizia

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Edité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouatene Khadidja

Rédaction

M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

O. M.
Djaffar Chibab
Chekhat Meriem
Abir Menasria
Amira Benhizia

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP,
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 31/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

LIGNE MINIÈRE EST, MINE DE OUED AMIZOUR, ROUTE TRANSSAHARIENNE...

LE CHEF DE L'ÉTAT PRÉSIDE UNE IMPORTANTE RÉUNION



« Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, jeudi dernier, une réunion de travail portant sur l'avancement des grands projets, dont la ligne minière est et la mine de phosphate avec ses unités, ainsi que le projet d'extraction de zinc à Oued Amizour », a indiqué la présidence de la République dans un communiqué. L'examen de ces projets intervient en perspective de la mise en exploitation qui interviendra à la fin de ce mois de mars, ajoute la même source, soulignant que la réunion a

également abordé le projet de la route transsaharienne et la ligne de chemin de fer Alger-Tamanrasset.

UN NOUVEAU CONSEILLER CHARGÉ DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES NOMMÉ

Par ailleurs, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a nommé un nouveau conseiller auprès du président de la République chargé des affaires économiques. Il s'agit du professeur Farid Kourtel, a annoncé la présidence de la République.

CHARGÉ PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SAYOUD EN VISITE DE TRAVAIL EN ITALIE

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, effectue une visite de travail en Italie, accompagné du Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), M. Ali Badaoui, et d'une importante délégation, a indiqué jeudi dernier un communiqué du ministère.



Cette visite, entamée par M. Sayoud à l'invitation du ministre italien de l'Intérieur, M. Matteo Piantedosi, s'inscrit dans le cadre du renforcement du partenariat algéro-italien et du développement des mécanismes de coordination et de coopération dans les domaines sécuritaire et technique d'intérêt

commun", précise la même source. Lors d'une séance de travail ayant réuni M. Sayoud et son homologue italien, les deux parties ont examiné "les moyens de renforcer la coopération entre l'Algérie et l'Italie, notamment dans les domaines liés à

la sécurité et à la coordination entre les instances compétentes dans les deux pays". Les entretiens ont porté sur "plusieurs axes d'intérêt commun, dont les moyens de bénéficier de l'expérience italienne en matière de lutte contre la

cybercriminalité, le renforcement de la coordination pour faire face au phénomène de la migration clandestine, l'intensification de la coopération policière et l'échange d'expertises entre les organes sécuritaires des deux pays", ajoute le communiqué. Les entretiens ont également porté sur "les moyens de renforcer la coopération dans le domaine de la Protection civile, notamment à travers l'organisation de cycles de formation et l'échange d'expertises en matière de

prévention et de lutte contre les feux de forêt, en vue de contribuer au développement des capacités d'intervention et de réponse aux différents risques", conclut la même source. **R. N.**

MDN : RENVERSEMENT D'UNE EMBARCATION PNEUMATIQUE

SAUVETAGE DE DEUX PERSONNES À AÏN EL-TURCK

Des unités des garde-côtes relevant du Commandement des Forces navales ont procédé jeudi dernier à une opération de sauvetage en mer de deux personnes, suite au renversement d'une embarcation pneumatique à Aïn El-Turck (Oran), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre des missions et des efforts humanitaires des unités des garde-côtes relevant du Commandement des Forces navales, visant au sauvetage des vies humaines en mer, et suite à la réception par le Centre régional des opérations de surveillance et de sauvetage en Mer d'Oran/Façade maritime Ouest de la 2ème Région militaire, hier 05 mars 2026, d'un appel de détresse signalant le renversement d'une embarcation pneumatique transportant trois (03) personnes, à 300 mètres de la plage Coralès/Aïn El-Turck-Oran,

immédiatement, une opération de sauvetage en mer a été déclenchée", précise la même source. Cette opération a "impliqué les vedettes de sauvetage des garde-côtes ainsi que l'hélicoptère de recherche et de sauvetage LS-16 relevant de l'Escadron 560 d'hélicoptères de recherche et de sauvetage. Les rescapés ont été secourus, puis évacués vers l'Etablissement public hospitalier Medjber Tami d'Aïn El-Turck, afin de recevoir les soins nécessaires", ajoute le communiqué. Cette opération s'inscrit dans le cadre "des missions humanitaires des unités des Garde-côtes du Commandement des Forces navales, reflétant les efforts déployés et leur engagement constant à intervenir pour sauver des vies humaines en mer, quelles que soient les circonstances", conclut le communiqué du MDN. **APS**

AIR ALGÉRIE

MAINTIEN DE LA SUSPENSION DES VOLS AU DÉPART ET À DESTINATION DE DOHA, BEYROUTH, AMMAN ET DUBAÏ

Le Groupe Air Algérie annonce le maintien de la suspension des vols à destination et en provenance de Doha, Beyrouth, Amman et Dubaï, jusqu'à nouvel ordre.

"Le Groupe Air Algérie informe sa clientèle aimable qu'en raison de la persistance de la situation actuelle au Moyen-Orient, il a été décidé de maintenir la suspension des vols de et vers ces pays", a annoncé le groupe dans un communiqué. "Cette décision s'inscrit dans le souci de garantir les plus hauts standards de sécurité et de sûreté pour nos clients et nos équipages, suite à l'évolution de la situation dans la région", a précisé la même source.

Pour plus d'informations, la Compagnie invite ses clients à se rapprocher de leurs agences commerciales ou à contacter le centre d'appel au numéro 3302 pour les appels depuis l'Algérie, ou au numéro international 0021321986363. Air Algérie assure qu'elle tiendra sa aimable clientèle informée de toute nouvelle disposition ou mise à jour concernant son programme de vols vers le Moyen-Orient.

4^e PLACE PARMIS LES PAYS ARABES ET 60^e À L'ÉCHELLE MONDIALE

L'ALGÉRIE PARMIS LES PEUPLES LES PLUS INTELLIGENTS

L'Algérie confirme sa place sur la scène cognitive internationale. Selon le classement 2026 de l'International IQ Test, le pays occupe la 4^e position parmi les nations arabes et se hisse à la 60^e place mondiale, avec un quotient intellectuel (QI) moyen de 97,53 points. Une performance qui traduit non seulement la solidité du capital humain algérien, mais aussi le fruit d'investissements soutenus dans l'éducation et la formation.

*Le classement repose sur l'analyse de plus de 1,2 million de participants à travers le monde, offrant une photographie comparative des capacités cognitives par pays. Avec un score proche de la moyenne internationale, fixée à 100, l'Algérie se positionne dans le peloton supérieur des nations arabes en matière d'indicateurs cognitifs globaux. Statistiquement, la moyenne mondiale du QI est établie à 100 avec un écart-type de 15 et environ 98 % des individus obtiennent un score compris entre 70 et 130. La note de 97,53 points place donc l'Algérie dans une zone stable et compétitive, reflétant des capacités intellectuelles homogènes au sein de la population.

Dans le monde arabe, le Liban domine avec un score moyen de 99,13 points (41^e place mondiale), suivi par la Syrie (98,41 points, 52^e place mondiale) et le Qatar (97,94 points, 58^e place mondiale). L'Algérie se positionne ainsi 4^e, devant plusieurs pays de la région.

La Tunisie se classe 61^e à l'échelle mondiale, les Émirats arabes unis 62^e, le Maroc 66^e et l'Égypte 72^e. Plus loin dans le classement apparaissent la Jordanie, la Libye, l'Arabie saoudite, l'Irak, le Yémen, le Koweït, la Palestine et Oman. Ces données offrent une cartographie précise des capacités cognitives dans le monde arabe et permettent d'identifier les zones où des investissements supplémentaires dans l'éducation, la formation et la recherche sont nécessaires.

UN LEVIER

Si le QI reste un indicateur statistique, il ne rend pas compte de la richesse complète de l'intelligence humaine, multidimensionnelle par essence. La qualité de l'éducation, l'accès aux technologies, la culture générale et l'environnement socio-économique jouent un rôle déterminant dans le développement des capacités cognitives.



Pour l'Algérie, cette performance illustre un potentiel humain considérable. Dans un contexte mondial où le savoir et l'innovation constituent des moteurs clés du développement économique et de la compétitivité régionale, investir dans l'éducation, la recherche scientifique et le développement technologique devient indispensable. Renforcer ces secteurs permettra non seulement de consolider cette position, mais

aussi de propulser le pays vers de nouveaux sommets sur la scène arabe et internationale.

L'Algérie ne se contente pas de suivre la moyenne mondiale : elle construit, à travers ses politiques éducatives et son capital humain, une trajectoire ascendante vers un futur où l'intelligence devient un véritable atout stratégique pour le développement et l'innovation.

G. Salah Eddine

UNIVERSITÉ D'ALGER 1 INAUGURATION D'UN INCUBATEUR D'AFFAIRES ET UNE MAISON D'ENTREPRENEURIAT

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a effectué, jeudi dernier, une visite de travail et d'inspection à l'Université d'Alger 1 Benyoucef-Benkhedda, au cours de laquelle il a inauguré un incubateur d'affaires et une maison d'entrepreneuriat. Lors de cette rencontre avec différents acteurs de l'Université d'Alger 1, M. Baddari a souligné que l'université algérienne constitue désormais "une valeur ajoutée pour l'économie innovante et numérique, vu son rôle important dans la création de richesses", et ce en concrétisation de la vision stratégique du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la période 2024-2029, en matière de renforcement du rôle économique de l'université.

L'Université d'Alger 1 "avance résolument vers l'université de 4^e génération, en permettant notamment aux étudiants de concrétiser leurs idées créatives, à travers la création de start-up et l'obtention de brevets d'invention pouvant être investis", a-t-il ajouté.

A ce titre, cette université recense "sept labels pour des entreprises ou des projets innovants, 27 micro-entreprises économiques et trois filiales économiques", a fait savoir le ministre. A cette occasion, le ministre a procédé à l'inauguration d'un incubateur d'affaires et d'une maison d'entrepreneuriat de l'université, destinés à soutenir les étudiants et les chercheurs porteurs d'idées innovantes et à les aider à les transformer en projets entrepreneuriaux ou en start-up, et ce à

travers le renforcement de l'innovation et de l'entrepreneuriat et la création de la valeur économique au sein de l'université et en dehors. Une salle intelligente destinée aux enseignants a également été inaugurée par le ministre. Dans le cadre du soutien aux processus d'innovation et d'entrepreneuriat, l'Université d'Alger 1 a signé six conventions avec des établissements économiques, académiques et bancaires.

Cette démarche vise à faciliter les stages pratiques des étudiants, à encadrer et à accompagner les start-up et à appuyer les porteurs d'idées et de projets universitaires et les micro-entreprises, en prodiguant des conseils et des formations.

TÉLÉCOMS INSPECTION DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET DE CÂBLE SOUS-MARIN «MEDUSA»

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a effectué une visite au centre d'atterrissement du câble sous-marin "Medusa" à Barcelone (Espagne), a indiqué, jeudi dernier, un communiqué du ministère. Lors de cette visite, effectuée en marge de sa participation au Congrès mondial de la téléphonie mobile, le ministre s'est enquis des préparatifs en cours en

prévision de la mise en service du câble sous-marin, prévue au début de l'année prochaine, compte tenu de son importance dans le renforcement des infrastructures de télécommunications et de la connectivité internationale, précise la même source. Le centre d'atterrissement du câble joue un rôle stratégique dans le système des télécommunications, constituant

"une passerelle reliant l'Algérie à l'Europe et contribuant à l'augmentation de la capacité internet et à l'amélioration de la qualité des communications internationales. Il permettra également de diversifier les itinéraires des câbles sous-marins, tout en soutenant le développement des services de la 5G et le renforcement de la souveraineté numérique et des infrastructures

technologiques", souligne le communiqué. M. Zerrouki avait présidé le lancement du projet "Medusa" depuis le port d'Alger, en octobre 2025. Ce câble reliera l'Algérie à travers deux points d'atterrissement situés à Alger et dans la ville de Collo, permettant ainsi de renforcer la capacité internet et de sécuriser la connectivité internationale du pays. APS

L'AAPI ET LA HATPLC SIGNENT UNE CONVENTION DE COOPÉRATION CONSOLIDER LA CONFIANCE ENTRE L'ADMINISTRATION ET LES INVESTISSEURS

Un accord de coopération a été signé jeudi dernier à Alger entre l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et la Haute-Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC). Ce partenariat vise à renforcer la coordination entre les deux institutions afin de promouvoir les principes de transparence et d'intégrité dans le secteur de l'investissement, tout en consolidant la confiance entre l'administration et les investisseurs.



L'accord a été paraphé par le directeur général de l'AAPI, M. Omar Rekkache, et la présidente de la HATPLC, Mme Salima Mousserati, en marge d'une journée d'information organisée conjointement par les deux organismes. Cette rencontre était consacrée aux mécanismes de mise en œuvre de la Stratégie nationale pour la transparence, la prévention et la lutte contre la corruption dans le secteur de l'investissement. Des représentants d'institutions publiques, d'administrations, ainsi que d'organisations patronales ont pris part à cet événement. Ce partenariat vise à instaurer un cadre structuré et durable de coopération permettant d'améliorer la coordination entre les deux institutions en matière de transparence, d'intégrité et de responsabilité dans le système d'investissement. Il a également pour objectif de renforcer les dispositifs de prévention de la corruption conformément aux standards d'une gouvernance moderne et exemplaire. L'accord prévoit notamment un partage d'expertise entre les deux entités, le développement d'outils de suivi et d'évaluation, ainsi que la mise en place d'un modèle de coopération institutionnelle destiné à améliorer l'efficacité des politiques publiques liées à la transparence et à la lutte

contre la corruption. Dans ce cadre, la HATPLC apportera son appui à l'AAPI dans la mise en œuvre des normes de conformité et des indicateurs d'évaluation adoptés. Cette démarche contribuera à consolider la culture de la prévention et à renforcer les mécanismes de transparence au sein des institutions publiques à vocation économique et stratégique. À cette occasion, M. Omar Rekkache a souligné que cette coopération constitue un levier essentiel pour améliorer le climat des investissements. Il a affirmé que « l'amélioration du climat des investissements exige l'instauration d'une véritable culture d'intégrité et la promotion de pratiques administratives éthiques ». Il a également insisté sur le fait que « la transparence des procédures, la clarté des règles et l'égalité de traitement des investisseurs sont des éléments fondamentaux pour instaurer la confiance, renforcer la crédibilité de l'administration et améliorer l'attractivité économique ». Le responsable a rappelé que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a placé l'amélioration du climat des affaires au cœur de son programme de réformes. Dans cette perspective, plusieurs mécanismes institutionnels ont été mis en place afin de renforcer la confiance des investisseurs, notamment la création de la Haute-Autorité nationale des recours en

matière d'investissement et la mise en place d'une plateforme numérique dédiée aux investisseurs. Ce système vise à assurer une gestion transparente des demandes de foncier économique, un domaine qui alimentait auparavant de nombreuses pratiques spéculatives. M. Rekkache a également évoqué les mécanismes

numériques développés par l'Autorité chargée de l'examen des projets d'investissement via son portail électronique. Ces outils permettent de garantir la priorisation des projets les plus viables et d'améliorer la transparence du processus décisionnel. Ils comprennent notamment une plateforme d'échange de partenariats, un système de déclaration d'intention d'investissement, un portail de dépôt de candidatures, ainsi qu'un dispositif de signalement des infractions. Il a précisé que les efforts de numérisation se poursuivent afin de renforcer la transparence administrative et de garantir l'égalité des chances entre les investisseurs.

VERS UNE CHARTE DE DÉONTOLOGIE

Dans le cadre de ces efforts, M. Rekkache a annoncé l'élaboration prochaine d'une charte de déontologie professionnelle destinée au personnel de l'AAPI, ainsi qu'aux représentants des administrations et organismes publics présents au niveau du guichet unique, en coordination avec la HATPLC. Cette charte vise à établir un cadre clair encadrant les pratiques professionnelles dans le domaine de l'investissement, en définissant les principes régissant les relations entre l'administration et les investisseurs. Elle reposera notamment sur des valeurs telles que l'intégrité dans

l'exercice des fonctions, la transparence dans le traitement des dossiers, l'équité dans la gestion des requêtes, l'impartialité dans la prise de décision, l'absence de conflits d'intérêts, ainsi que l'engagement à fournir un service public de qualité dans le respect des délais.

Pour sa part, Mme Salima Mousserati a souligné que cet accord permettra de renforcer les mécanismes de coordination entre les deux institutions, notamment en matière de formation et de sensibilisation des agents publics aux enjeux de la prévention de la corruption. Elle a précisé que des programmes de formation spécialisés seront mis en place afin de promouvoir une culture de conformité et de responsabilité au sein des administrations.

Selon la présidente de la HATPLC, cette coopération permettra à l'AAPI de « jouer un rôle actif dans la promotion des principes de transparence, d'intégrité et de responsabilité dans le secteur de l'investissement ». Elle contribuera également à la mise en œuvre des objectifs de la Stratégie nationale pour la transparence, la prévention et la lutte contre la corruption, adoptée officiellement en 2023, en particulier dans ses volets liés au secteur économique.

Mme Mousserati a également souligné l'importance d'ouvrir un débat sur l'évolution du cadre juridique encadrant la gestion des erreurs administratives. Elle a estimé nécessaire de trouver un équilibre entre la protection des fonds publics, l'encouragement de l'initiative administrative et la garantie de la responsabilité dans la prise de décision dans un cadre assurant « transparence, responsabilité et stabilité juridique favorable à l'investissement ».

La rencontre a également donné lieu à plusieurs présentations et échanges consacrés à la Stratégie nationale pour la transparence et la lutte contre la corruption dans le domaine de l'investissement, permettant d'examiner ses différents axes et les mécanismes de sa mise en œuvre.

Abir Menasria

GRÂCE AU PLAN PROACTIF DU GOUVERNEMENT POUR LE RAMADAN LES VIANDES IMPORTÉES DISPONIBLES À PRIX RÉGULÉS

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a annoncé, jeudi dernier à Alger, que le plan proactif mis en place par le gouvernement en prévision du mois de Ramadan a permis d'enregistrer une disponibilité de viandes importées à des prix régulés, indique un communiqué du ministère. Lors de sa visite au salon "Ramadan au Palais", organisé au Palais des expositions (Safex), où elle s'est enquis de l'opération d'approvisionnement en produits de large consommation et a pris connaissance des réductions appliquées, la ministre a précisé que "le plan proactif adopté par le gouvernement, en coordination avec les différentes instances

concernées pour la préparation du mois de Ramadan, a permis d'assurer une disponibilité des viandes importées de différents types et de mettre ce produit essentiel à la disposition du citoyen à des prix étudiés et régulés". A cette occasion, Mme Abdellatif a donné des instructions à l'entreprise Magros, afin d'assurer la continuité de l'approvisionnement, de manière à garantir la régulation de la chaîne de distribution et la satisfaction des besoins des marchés tout au long du mois de Ramadan, notamment pour les produits connaissant une forte demande durant cette période. Elle a également appelé à renforcer la coordination avec les agriculteurs et à leur permettre de commercialiser directement leurs

produits aux consommateurs, ajoute la même source.

La ministre a aussi effectué une visite de travail et d'inspection à la direction régionale du commerce de la wilaya d'Alger, où elle a suivi un exposé exhaustif présenté par le directeur régional du commerce, Hocine Moumen, sur le fonctionnement de la direction et ses missions en matière d'organisation et de contrôle du marché. Dans ce cadre, Mme Abdellatif a insisté sur la nécessité d'améliorer la performance des fonctionnaires et des cadres et de mobiliser les moyens humains et matériels disponibles, afin d'assurer un service public de qualité répondant aux attentes des citoyens et des opérateurs économiques, conclut le communiqué. **APS**

3^e ÉDITION DU FORUM NATIONAL SUR L'EMPLOI ET L'ENTREPRENEURIAT UNE CULTURE FONDÉE SUR LA PROMOTION DES DROITS DES JEUNES

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a présidé jeudi dernier à Alger l'ouverture des travaux de la troisième édition du Forum national sur l'emploi et l'entrepreneuriat, organisé sous le thème "Les enjeux de l'innovation nationale à la lumière des perspectives d'intégration africaine". Un rendez-vous qui s'inscrit dans la réflexion stratégique autour du rôle de la jeunesse dans la transformation économique du pays et dans son ouverture vers les marchés africains.

Organisée par le Conseil supérieur de la jeunesse, cette rencontre a réuni plusieurs membres du gouvernement et des responsables institutionnels, parmi lesquels le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, le ministre de l'Economie et de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nouredine Ouadah, ainsi que la secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Selma Bakhta Mansouri. Des représentants de différents secteurs économiques, d'organismes publics et d'institutions nationales ont également pris part aux travaux de ce forum consacré à l'employabilité des jeunes et au développement de l'esprit entrepreneurial. Dans son allocution d'ouverture, Mustapha Hidaoui a souligné que la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes constitue l'un des axes majeurs du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Cette orientation, a-t-il affirmé, a permis de mettre en place "une culture fondée sur le travail et la promotion des droits des jeunes", inscrivant ainsi la jeunesse au cœur des politiques publiques de développement. Le ministre a également mis en avant la contribution du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans cette dynamique nationale, notamment à travers les réformes engagées pour encourager l'innovation et l'esprit entrepreneurial au sein des universités. Selon lui, ces avancées ont contribué à faire de l'Algérie "un modèle à suivre en Afrique et dans plusieurs pays du monde en matière de soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat", en particulier grâce à la mise en place d'écosystèmes universitaires favorables à l'émergence de projets innovants portés par les



étudiants et les jeunes diplômés. Dans cette perspective, les hautes autorités du pays œuvrent à transformer la place de la jeunesse dans le tissu économique national, en favorisant une transition progressive vers un modèle où les jeunes ne sont plus seulement des demandeurs d'emploi mais deviennent des créateurs de valeur et des acteurs de la croissance. L'objectif, selon les responsables présents, consiste à permettre à cette génération de mobiliser ses compétences et ses potentialités pour participer activement à la diversification de l'économie nationale. Dans le même esprit, Mustapha Hidaoui a annoncé l'organisation prochaine de la première Olympiade nationale des clubs de robotique, prévue au mois d'avril. Cette initiative vise à encourager les talents scientifiques et technologiques parmi les jeunes et à promouvoir les disciplines liées aux technologies émergentes, considérées aujourd'hui comme des leviers essentiels de compétitivité économique.

Le rôle des incubateurs universitaires

Participant à un panel de haut niveau organisé dans le cadre du forum, le ministre de l'Economie et de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nouredine Ouadah, s'est pour sa part arrêté sur les instruments mis en place par l'État pour accompagner les jeunes porteurs de projets. Il a notamment évoqué le rôle croissant des incubateurs universitaires et des centres de développement de l'entrepreneuriat (CDE), qui constituent aujourd'hui des structures d'appui essentielles pour transformer les idées innovantes en projets économiques concrets. Selon lui, ces dispositifs permettent aux jeunes d'accéder à des formations spécialisées, à un

accompagnement technique et à un encadrement stratégique favorisant la maturation de leurs projets et leur insertion dans le tissu productif national. Cette approche s'inscrit dans une politique plus large visant à faire de l'innovation et de l'économie de la connaissance l'un des moteurs de la croissance future. Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a quant à lui mis en lumière les politiques publiques mises en œuvre pour soutenir l'entrepreneuriat, qu'il a qualifié de "choix fondamental pour la création de richesses". Il a rappelé les différentes mesures incitatives adoptées par son département pour encourager l'initiative économique, notamment "l'allègement des cotisations aux caisses par rapport aux autres investisseurs, l'accompagnement des start-up durant leurs premières phases, en coordination avec le ministère de l'Economie et de la connaissance et des Start-up, ainsi que l'étude de la possibilité de leur prise en charge financière au démarrage, un projet actuellement à l'étude". Cette politique vise à créer un environnement plus favorable à l'initiative privée, tout en réduisant les obstacles administratifs et financiers qui peuvent freiner la création d'entreprises innovantes.

Une Afrique intégrée

Pour sa part, la secrétaire d'État chargée des Affaires africaines, Selma Bakhta Mansouri, a inscrit cette dynamique entrepreneuriale dans la perspective plus large de l'intégration économique du continent africain. Elle a rappelé que la Foire commerciale intra-africaine organisée en septembre dernier a révélé "des indicateurs importants et tangibles sur la capacité du produit algérien à être compétitif". Selon elle, cet

événement continental a constitué "une opportunité majeure pour valoriser les capacités de production locales et un espace pour renforcer les passerelles de communication entre les opérateurs économiques algériens et leurs homologues africains qui ont participé massivement à cet événement". Cette ouverture vers les marchés africains représente un axe stratégique pour les entreprises algériennes, en particulier dans un contexte où la Zone de libre-échange continentale africaine redessine progressivement les équilibres commerciaux du continent. Dans le prolongement des travaux du forum, plusieurs initiatives concrètes ont été annoncées. La plateforme numérique de formation à distance de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat a ainsi été officiellement lancée, offrant aux jeunes entrepreneurs un nouvel outil d'apprentissage et d'accompagnement accessible à l'échelle nationale. Par ailleurs, un accord de coopération a été signé entre le ministère de la Jeunesse, le Conseil supérieur de la jeunesse et le ministère de l'Economie et de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises. Ce partenariat vise à renforcer la coordination entre les différentes institutions impliquées dans la promotion de l'entrepreneuriat et à consolider l'écosystème national de l'innovation. À travers ce forum, les autorités entendent ainsi affirmer une vision stratégique dans laquelle la jeunesse, l'innovation et l'ouverture africaine constituent les piliers d'un nouveau modèle de développement économique, fondé sur la créativité, l'initiative et la valorisation du capital humain national.

G. Salah Eddine

15^e ÉDITION DU FESTIVAL NATIONAL DE LA CHANSON CHAÂBI À ALGER (DU 9 AU 12 MARS)

UNE VÉRITABLE ÉCOLE DE FORMATION ARTISTIQUE

La 15^e édition du Festival culturel national de la chanson chaâbi débute lundi et se poursuivra jusqu'au 12 mars, au Palais de la culture Moufdi-Zakaria à Alger, a indiqué, jeudi dernier, M. Abdelkader Bendameche, commissaire de l'événement.

Lors d'une conférence de presse, tenue au Palais de la culture Moufdi-Zakaria, M. Bendameche a annoncé que le concours officiel de cette quatorzième édition du festival annuel, orchestré sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, accueillera 16 participants sélectionnés venant de diverses wilayas du pays. Il a aussi indiqué que ces concurrents «ont été choisis parmi plus de 50 participants provenant de diverses wilayas lors des phases éliminatoires du concours», en soulignant qu'ils «seront en compétition pour gagner trois distinctions d'une valeur respective de 200.000 DA pour le premier prix, 150.000 DA pour le deuxième et 100.000 DA pour la troisième place». Il convient également de préciser que cette édition, présidée par l'artiste El



Hadi El Anka, rendra hommage à deux figures emblématiques de la musique chaâbi, Cheikh El Hadj Bourahla (1918-1984) et Cheikh Khalifa Belkacem (1907-1951). Elle sera consacrée à leur mémoire en raison de leur apport considérable au développement de ce style musical véritable et du précieux héritage musical qu'ils ont laissé. De plus, le commissaire du festival a mis en avant le fait que cette édition offrira «une programmation artistique diversifiée» pendant les soirées du mois de Ramadan, comprenant des performances de célèbres artistes de chaâbi et la diffusion de documentaires consacrés aux artistes en vedette, ainsi qu'au regretté chanteur Amar Ezzahi. L'inauguration du festival sera aussi ponctuée par la mise en scène d'un

«spectacle artistique harmonieux alliant théâtre, poésie et musique dans une exploration de l'histoire du genre chaâbi et de ses artistes emblématiques et précurseurs». M. Bendameche a également souligné que ce festival, conçu pour les jeunes, représente véritablement une «école de formation artistique». Dans ce contexte, des «sessions de formation destinées aux candidats ont été mises en place à l'Institut national supérieur de musique (INSM), sous la supervision d'experts du domaine, dans le but de les guider et leur permettre de maîtriser divers outils artistiques, techniques et esthétiques, suivant une démarche scientifique et systématique». Selon le responsable du festival, la raison d'être de cet événement est de «déminer les

nouveaux virtuoses artistiques dans ce genre musical traditionnel qui s'inspire du patrimoine poétique du melhoun et de révéler une nouvelle génération d'artistes, tout en favorisant l'évolution de cette forme musicale originale». Pour cet événement, une exposition photographique sera également mise en place pour illustrer le trajet de diverses personnalités artistiques qui ont contribué à l'évolution du répertoire de la chanson chaâbi, rendant hommage aux différentes générations qui ont maintenu ce style musical considéré comme un emblème de l'identité nationale et de la véritable culture algérienne. En plus, une exposition littéraire sera organisée en collaboration avec l'Entreprise nationale des arts graphiques, visant à mettre en valeur les joyaux du patrimoine musical algérien. De plus, M. Bendameche a annoncé que cette édition sera marquée par la sortie d'un livre contenant 58 poèmes en arabe, issus du répertoire du maître de la chanson chaâbi El Hadj M'hamed El Anka. Fondé en 2006, le Festival national de la chanson chaâbi a pour objectif de conserver l'héritage de ce style musical populaire, notamment en formant des jeunes artistes destinés à maintenir vivante la tradition de cet art musical véritable.

Amira Benhizia

DÉCÈS DU RÉALISATEUR ALGÉRIEN ANIS DJAAD

Le scénariste et réalisateur algérien Anis Djaad est décédé mercredi soir à l'âge de 52 ans, après une longue lutte contre la maladie, a-t-on appris auprès de ses proches.

Né en 1974 à Alger, Anis Djaad, ancien journaliste, a grandi dans le quartier de Bab El Oued, connaissant ses débuts dans le cinéma comme scénariste, puis assistant réalisateur, pour passer ensuite à la réalisation de courts métrages sur ses propres scénarios.

Parallèlement, le défunt avait également été écrivain, avec à son actif, quelques romans dont "L'odeur du violon" (2009).

Il a écrit les scénarios de "Au bout du tunnel", "H3O", "Les assoiffés" et "Le hublot", dont il avait également été le réalisateur et qui a remporté, en 2011, le prix du meilleur scénario du court métrage lors des Journées cinématographiques d'Alger.

Le regretté est vite passé derrière la caméra pour réaliser, entre autres courts et longs métrages, "Passage à niveau" (2014), "Le voyage de Keltoum" (2016), "La vie d'après" (2021) et "The Night of Abed" (2023). Plusieurs autres prix ont sanctionné différents films

d'Anis Djaad, notamment son long métrage "La vie d'après" qui a obtenu, entre autres distinctions, le Prix de la critique africaine aux 33es Journées

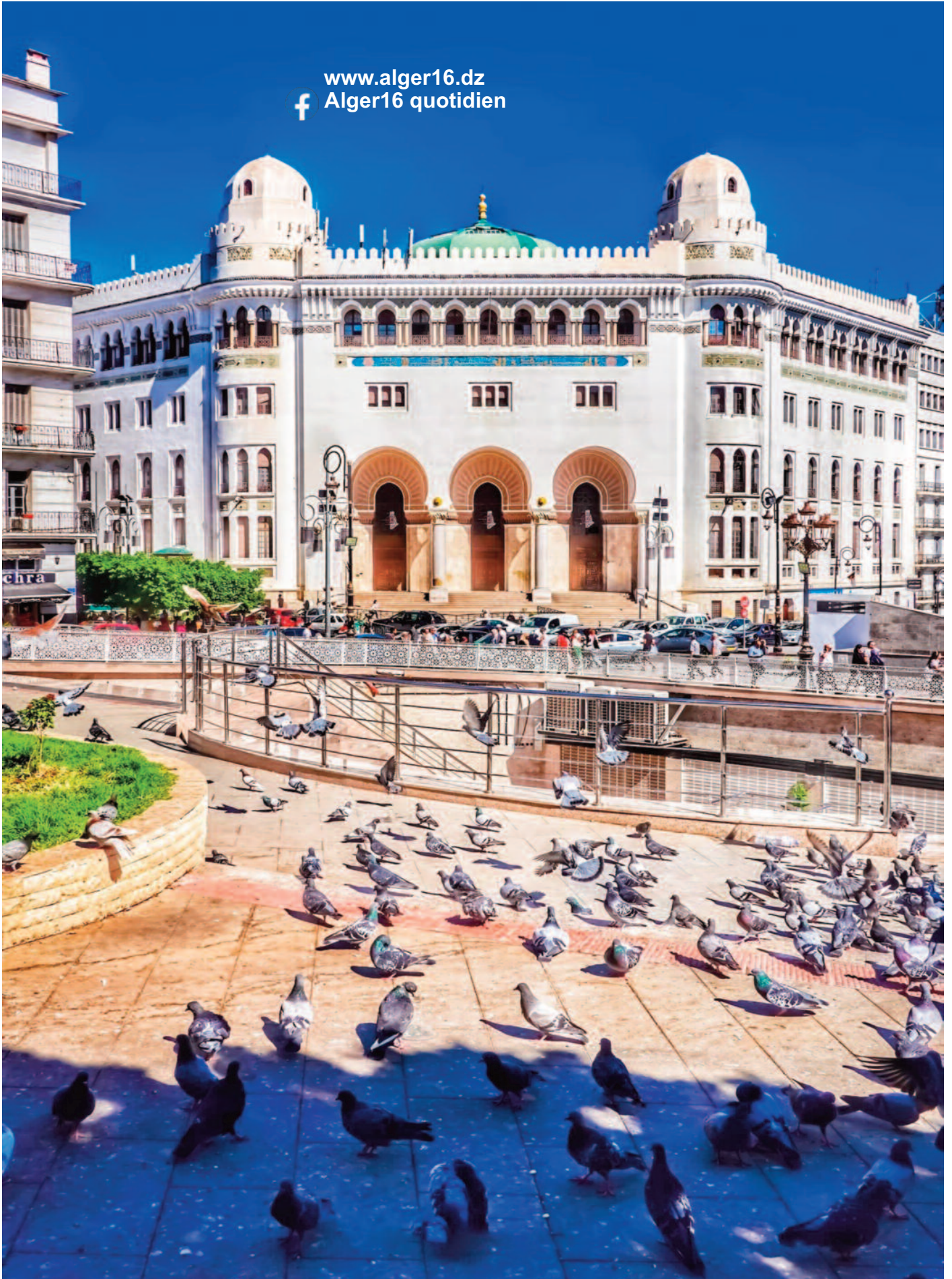
cinématographiques de Carthage (Tunisie) et celui du public "El Kholkhel d'or" au Festival national de la littérature et du cinéma féminin de Saïda.





RETROUVEZ VOTRE ÉDITION PAPIER CHEZ LES BURALISTES
LE PDF SUR NOTRE SITE : alger16.dz

www.alger16.dz
f Alger16 quotidien





Horaires de prières
(Alger et ses environs)

Fajr :	05h44
Dohr :	12h59
Asr :	16h17
Maghreb :	18h48
Icha :	20h14

رمضان كريم
RAMADAN KAREEM

HADITH :

"Jabir ibn Abdoullah (que Dieu l'agrée) a dit : « J'ai entendu le Messager d'Allah (paix et bénédictions sur lui) dire : « La meilleure des paroles est : "N'y a de divinité que Dieu", et la meilleure des supplications est : "Louange à Dieu" ».

RAPPORTÉ PAR
IBN MAJAH ET AT-TIRMIDHI.

L'HISTOIRE DU PROPHÈTE AYOUB - ALAIHI SALAM

1^{re} PARTIE

Ayoub était riche, Dieu l'avait comblé de richesses, de santé, de biens et d'une nombreuse descendance. Malgré les bénédictions et la prospérité, les attraites de ce monde ne l'ont ni tenté, ni trompé, ni détourné de l'obéissance à Dieu. Il possédait de vastes terres dans la région du Hauran. Puis Dieu l'éprouva par une terrible épreuve, frappant son corps, ses biens et ses enfants. Ses biens s'évanouirent et tous ses enfants moururent. Il endura cette épreuve avec une patience admirable, ne cessant jamais d'adorer et de remercier son Seigneur. Outre cette épreuve de ses biens et de ses enfants, Dieu l'affligea de diverses maladies graves. Tout au long de ces difficultés, il resta patient et plein d'espoir, espérant la récompense divine dans l'Au-delà, se souvenant de son Seigneur en



toutes circonstances, jour et nuit, matin et soir. La maladie de Ayoub, Alaihi salam, a duré dix-huit ans. Son épouse ne le quitta jamais, ni matin ni soir, sauf pour travailler afin de subvenir à ses besoins et le nourrir. Elle était bienveillante envers lui, veillait à ses droits et connaissait sa bonté passée, sa compassion et les bons traitements qu'il lui avait prodigués dans les moments de prospérité. C'est pourquoi elle lui rendait visite, réglait ses affaires et l'aidait à subvenir à ses besoins et à surmonter les épreuves de la vie. Elle se mettait au service des autres pour le nourrir, supportant patiemment ses souffrances et espérant la récompense de Dieu. Pendant dix-huit ans, le prophète Ayoub fut affligé de nombreuses épreuves et

maladies. Il demeura patient et plein d'espoir, implorant la récompense de Dieu Tout-Puissant. Il pria Dieu avec humilité et supplication, disant : « Certes, le malheur m'a atteint, et Tu es le Plus Miséricordieux des miséricordieux » [Coran 21:83]. Puis, il sortit pour se soulager, et son épouse le conduisit par la main dans un lieu isolé, à l'abri des regards. Lorsqu'il eut terminé, Dieu Tout-Puissant lui révéla en ce lieu : « Frappe le sol de ton pied ; voici un bain frais et une boisson » [Coran 38:45]. Dieu lui ordonna de frapper le sol de son pied, et il obéit. Alors, par Sa volonté et Sa puissance, Dieu Tout-Puissant fit jaillir pour lui deux sources. Il but à l'une et se baigna à l'autre, et Dieu le libéra de ses souffrances. La maladie disparut et il guérit complètement, recouvrant la santé physique et mentale. Lorsque son épouse s'impacienta et que son attente se prolongea, le Prophète de Dieu (que la paix et les bénédictions soient sur lui) revint auprès d'elle, en pleine santé. À sa vue, elle ne le reconnut pas et s'exclama : « Que Dieu te bénisse ! As-tu vu le prophète Ayoub, l'affligé ? Par Dieu, je n'ai jamais vu d'homme qui lui ressemble autant que toi lorsqu'il était en bonne santé ! » Il (Alaihi salam) répondit : « C'est moi. »

À SUIVRE

Espace CUISINE

Le menu du jour

KHOBZ EL BEY



Il est connu ! Il date de l'époque ottomane ! Khobz El Bey est un incontournable des soirées de Ramadan... Voici comment le préparer !

INGRÉDIENTS

- 1 tasse de pain dur râpé (chapelure)
- 4 œufs
- 1/2 tasse de sucre
- 1/2 tasse de beurre fondu ou d'huile
- 1 tasse d'amandes moulées avec leur peau
- 1 sachet de levure chimique
- 1 tasse de fruits secs au choix

- 2 sachets de vanille
- Zeste de citron

Remarque :

La contenance de la tasse dans cette recette est de 250 ml.



PRÉPARATION

Préparation du sirop :

- 3 tasses d'eau
 - 2 tasses de sucre
 - 1/2 petit verre de café ou de thé d'eau de fleur d'oranger ou d'eau de rose
- Mélangez tous les ingrédients progressivement.

Préparation de Khobz El Bey :

Mélangez la chapelure de pain dur avec le sucre, puis ajoutez les œufs, les amandes, le beurre fondu et les sachets de vanille. Mélangez bien jusqu'à obtenir une pâte humide, puis ajoutez la levure et

mélangez à nouveau. Versez la pâte dans un moule beurré et faites cuire au four à 180°C pendant 30 minutes. Une fois Khobz El Bey cuit et doré, prenez un couteau bien aiguisé et piquez-le légèrement pour qu'il absorbe le sirop. Versez ensuite dessus le sirop froid pour qu'il l'imbibe bien. Il est conseillé de le laisser bien refroidir avant de le servir, de préférence en le laissant reposer toute la nuit. Vous pouvez le décorer avec des amandes, des noix, des pistaches ou des cerises confites au centre.



Présentation :

Khobz El Bey est généralement servi lors des soirées, des fêtes et des occasions spéciales. Il est parfait avec du thé ou du café et est présenté dans de petites assiettes ou des boîtes, après l'avoir coupé en carrés.

"Bon appétit !"



www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CHAIK 2022
**QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE**

**LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**DE L'AIN À L'ANP
LA FIERTÉ
DE L'ALGÉRIE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**"CARTABLES OUVERTS, ESPRIT EN ÉVEIL"
C'EST LA RENTRÉE !**

**« PARDONNE-NOUS,
GHAZA »**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET**

**L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE
DÉPASSE LES PRÉVISIONS**

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

COMMENT RECONNAÎTRE UNE ALLERGIE AUX PROTÉINES DE LAIT DE VACHE



■ L'allergie aux protéines de lait de vache, parfois notée APLV, est la plus fréquente et sans doute l'une des plus connues des allergies alimentaires. Elle est généralement diagnostiquée au cours de la petite enfance chez les nourrissons et les jeunes enfants. Le plus souvent, elle disparaît spontanément lorsque l'enfant grandit.

QU'EST-CE QUE L'ALLERGIE AUX PROTÉINES DE LAIT DE VACHE ?

L'allergie aux protéines de lait de vache (APLV) est la plus fréquente des allergies alimentaires. Selon les estimations, elle toucherait 2 à 3 % des nourrissons et des enfants de moins de 3 ans, même s'il est difficile d'en estimer précisément la prévalence au cours de la petite enfance. Il s'agit d'une réaction allergique de l'organisme de l'enfant aux protéines contenues dans le lait de vache. Parfois, cette réaction allergique survient également en présence d'autres protéines issues du lait :

- Des juments ;
- Des brebis ;
- Des chèvres.

L'allergie aux protéines de lait de vache peut également être associée à d'autres formes d'allergies (aux œufs, aux protéines de blé ou à l'arachide). On parle d'allergie croisée. L'allergie aux protéines de lait de vache survient dès la naissance chez les enfants allaités au biberon ou au moment du sevrage de l'enfant chez les enfants allaités exclusivement avec du lait maternel. Dans 80 % des cas, cette allergie va disparaître de manière spontanée au cours des premières années de vie de l'enfant.

QUELS SONT LES SIGNES D'UNE ALLERGIE AUX PROTÉINES DE LAIT DE VACHE ?

L'allergie aux protéines de lait de vache correspond à une réaction du système immunitaire de l'enfant exposé aux protéines contenues dans le lait de vache. L'allergène est alors une portion d'une protéine du lait de vache qui déclenche, selon les situations :

- Une réaction d'hypersensibilité immédiate, sous la dépendance des immunoglobulines de type IgE : les symptômes se déclenchent immédiatement ou dans les heures qui suivent la consommation de lait de vache. L'enfant peut présenter des signes cutanés (éruption cutanée de type urticaire, parfois associée à un gonflement), des troubles digestifs (diarrhée, vomissements) et éventuellement des troubles respiratoires (rhinite, conjonctivite, asthme) ;
- Une réaction d'hypersensibilité retardée, non médiée par les IgE : les symptômes surviennent plus tardivement après plusieurs

heures voire quelques jours après la prise du lait de vache. Il s'agit alors de signes cutanés (de type eczéma) et de troubles digestifs (diarrhée, régurgitations persistantes, saignements anaux, retard dans la prise de poids).

Dans les formes sévères d'hypersensibilité immédiate, un choc anaphylactique est possible et constitue une urgence vitale.

Si votre enfant présente des signes anormaux, parlez-en avec le médecin ou le pédiatre. Par exemple, tout trouble digestif n'est pas le signe d'une allergie aux protéines de lait de vache, mais doit faire l'objet d'une attention particulière pour comprendre son origine et trouver une solution adaptée pour soulager l'enfant.

COMMENT RECONNAÎTRE UNE ALLERGIE AUX PROTÉINES DE LAIT DE VACHE ?

Tout signe anormal doit amener les parents à consulter pour en parler avec le médecin, la sage-femme ou le pédiatre. Les symptômes de l'allergie aux protéines de lait de vache peuvent varier selon la réaction d'hypersensibilité mais aussi selon l'enfant.

En cas de doute, le médecin peut prescrire des tests spécifiques utilisés pour le diagnostic de l'allergie aux protéines de lait de vache :

- Les tests cutanés ou prick tests principalement pour les APLV immédiates ;
- Les patch-tests au lait surtout pour les APLV retardées ;
- Le dosage des IgE spécifiques aux protéines de lait de vache (RAST-PLV) pour les APLV immédiates ;

- Dans certains cas particuliers, un test de provocation orale peut être effectué en milieu

médical. Le diagnostic de cette allergie est important pour mettre en place précocement une prise en charge adaptée et ainsi éviter la survenue de complications de

l'allergie aux protéines de lait de vache. D'autres allergies associées peuvent également être recherchées dans le cas d'un bilan allergologique.

Sans traitement adapté, le nourrisson ou le jeune enfant peut être exposé à une aggravation des symptômes de l'allergie, par exemple avec la survenue de fissures anales, d'un reflux gastro-œsophagien ou d'une toux ou d'une diarrhée chronique. Une cassure de la courbe de croissance, des carences, notamment une anémie voire des troubles du sommeil peuvent également survenir.

QUELS TRAITEMENTS EN CAS D'ALLERGIE AUX PROTÉINES DE LAIT DE VACHE ?

Comme pour de nombreuses allergies alimentaires, la prise en charge de l'allergie aux protéines de lait de vache implique de supprimer les protéines en cause dans l'alimentation du nourrisson et/ou du jeune enfant (évitement du lait de vache et des produits laitiers). L'allaitement maternel exclusif pendant au moins les six premiers mois est la solution idéale pour l'enfant, conformément aux recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé.

En l'absence d'allaitement maternel, des laits infantiles avec des formulations spécifiques existent pour les enfants diagnostiqués d'une allergie aux protéines de lait de vache. Ces formulations ne doivent être utilisées que sous contrôle médical. Il en existe différents types :

- Des formules hypoallergéniques à base d'hydrolysat poussé de protéines (bien tolérées par 90% des enfants) spécifiquement conçues pour répondre aux besoins nutritionnels des nourrissons. Ces formules ne contiennent pas de protéines de lait de vache entières mais des protéines de lait de vache dégradées en fragments si petits qu'il est peu probable que le système immunitaire de l'enfant les reconnaisse et déclenche une réaction allergique.

- Des formules à base d'acides aminés uniquement et ne contenant pas de chaînes protéiques pour les allergies plus sévères.

Un suivi médical de l'enfant est recommandé pour vérifier régulièrement sa croissance et l'absence de carences nutritionnelles. Comme l'allergie de protéines de lait de vache est généralement transitoire et disparaît avec l'âge, une reprise possible du lait de vache et des aliments qui en contiennent peut être envisagée à partir de la diversification alimentaire et au fur et à mesure que l'enfant grandit, toujours sous contrôle médical.

NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ

SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKKOUN
021.91.21.63

CHU BENI
MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE
GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE
ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE
DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION
CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ
DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT
HOuari-BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE
(RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNTF
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
621.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: UN SEUL JOURNAL

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

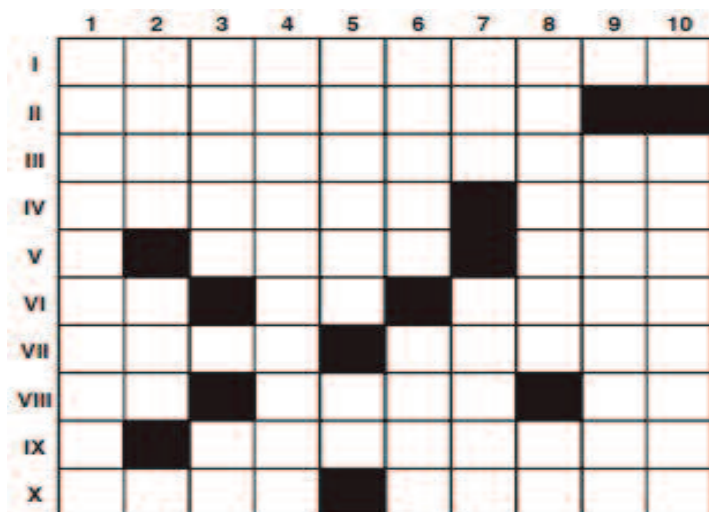
Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Coeur, Alger

020 10 23 68

Mots Croisés N°1344



HORIZONTALEMENT

- I. Grac Boun Hue, comme le chantait Jacques Dutronc.
 II. Il dégage sur commande.
 III. C'est tout flou !
 IV. Equilibre un flux. Prénom du père de Nestor.
 V. Chef arabe. Particule atomique.
 VI. Possessif. Les deux extrémités de l'eunuque. Prénom féminin.
 VII. Sagotelle. Conforme à la loi.
 VIII. En plein dedans. Parfois d'ivoire. Un demi-gamin de Paris.
 IX. Cristal de grâce.
 X. Entreprise en solo. Plaque tout.

VERTICALEMENT

1. L'ex-dame du téléphone, dans les années 50.
 2. Pris dans les glaces. Premier département de France.
 3. Monnaie d'échange internationale. Un tout petit peu de broche.
 4. Hors norme.
 5. Un prénom de Poulain, au cinéma. Langue du sud.
 6. Pistolet électrique. Prénom féminin.
 7. Jamais vieux. Changeât d'air.
 8. Changement de peau. Dieu solaire.
 9. Relatif au nouveau-né.
 10. Signal sonore.

SOLUTION N°1343

I	C	R	E	P	I	T	A	N	T
II	H	E	M	A	T	U	R	I	E
III	A	T	E	R	B	A	V	E	
IV	U	R	U	O	C	G	E		
V	S	A	I	A	G	O	D		
VI	S	I	N	P	A	N	S	E	
VII	E	T	A	T	I	S	A	I	T
VIII	N	A	T	A	T	O	I	R	E
IX	I	N	E	P	U	I	S	E	S
X	E	T	R	I	L	L	E	N	T
XI	R	E	S	S	A	S	S	E	E



RÈGLES DU JEU N° 1344

Remplir les carrés de la grille avec des chiffres de 1 à 9 de sorte qu'horizontalement et verticalement chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 9 cases (3x3) contiennent tous les chiffres de 1 à 9.

				2		5	9	
8		7	9					
2					1		3	
		9		8			5	
1			7		4			2
	7			6		4		
	8		4					3
					9	8		6
4	1		3					

CHOISI LE BON CHEMIN



PHOTO DU JOUR



Quand t'as un scooter, mais aussi une boutique à gérer

SOLUTION N°1343

8	1	3	7	2	9	4	6	5
2	5	4	8	3	6	1	7	9
7	6	9	5	4	1	8	2	3
3	8	1	9	6	2	5	4	7
9	4	5	3	1	7	6	8	2
6	2	7	4	8	5	3	9	1
1	9	8	6	7	3	2	5	4
5	3	6	2	9	4	7	1	8
4	7	2	1	5	8	9	3	6

MOTS MÊLÉS

O	W	G	O	Q	T	E	R	C	E	S	P	E	G	B
N	E	I	O	G	U	E	T	S	E	V	O	L	R	H
C	S	P	N	G	A	I	E	N	O	R	T	U	Y	S
L	O	S	O	K	A	R	D	L	A	M	I	A	F	E
E	R	I	S	U	Y	R	D	D	C	T	O	S	F	R
R	C	R	U	I	V	E	A	H	I	D	N	F	O	P
O	I	I	M	E	M	A	O	Z	R	T	I	O	N	E
D	E	U	E	O	U	I	N	A	K	R	C	N	D	N
E	R	S	R	D	X	G	L	T	G	A	O	H	O	T
L	P	T	L	P	E	D	O	O	A	A	B	C	R	A
B	G	O	E	R	U	A	P	R	N	R	R	A	E	R
M	M	A	T	O	G	P	Y	B	B	O	D	O	N	D
U	U	E	P	T	I	M	A	R	A	U	D	E	U	R
D	R	O	N	H	E	R	C	R	O	U	T	A	R	D
D	I	R	G	A	H	R	S	U	G	A	M	I	N	A

ANIMAGUS
 ARAGOG
 AZKABAN
 BRUIT
 CHOIXPEAU
 CROUTARD
 DECOR
 DOBBY
 DRAGO
 DUMBLEDORE
 EPOUVANTARD

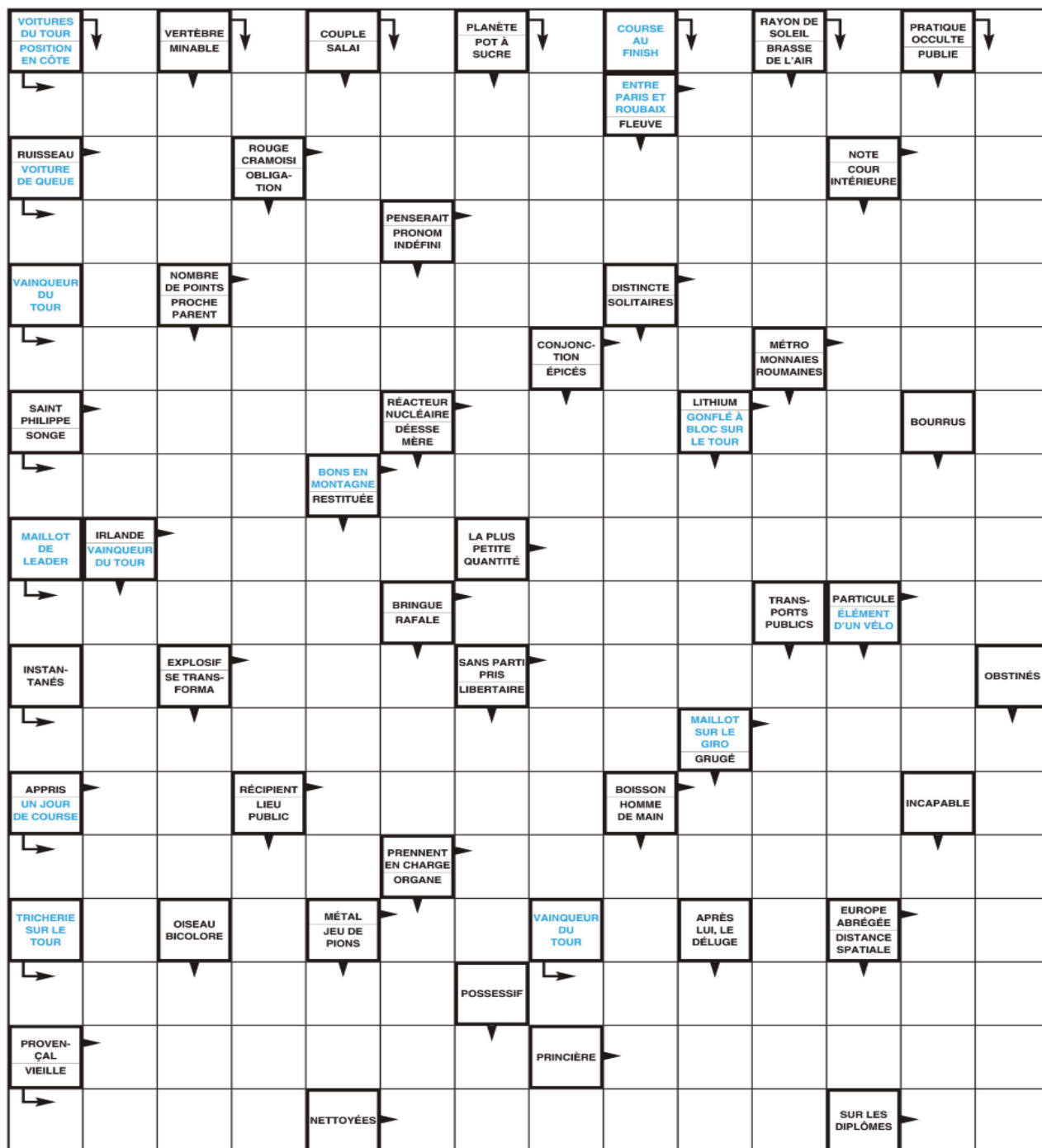
GAROU
 GRYFFONDOR
 HAGRID
 HIPPOGRIFFE
 MARAUDEUR
 MOLDU
 ONCLE
 POTION
 POTTER
 POUDLARD
 QUIDDITCH
 REMUS

ROGUE
 RON
 SAULE
 SECRET
 SERPENTARD
 SIRIUS
 SORCIER
 TANTE
 VESTE
 VOLDEMORT
 WINKY

SOLUTION DES MOTS MÊLÉS n°325

Le mot-mystère est : **architecte**

Mots Fléchés N°1333



LES 7 ERREURS



SOLUTION N°1332



FOOTBALL

LE FC BARCELONE RELANCE LE DOSSIER DUŠAN VLAHOVIĆ

L'avenir de Dušan Vlahović à la Juventus FC semble de plus en plus incertain à l'approche du prochain mercato estival. D'après les informations de Marca, l'attaquant serbe ne devrait pas prolonger son contrat avec le club turinois et envisagerait sérieusement un départ à la fin de la saison.

Arrivé à Turin en janvier 2022 en provenance de la ACF Fiorentina pour renforcer l'attaque de la Juventus, Vlahović a connu des périodes contrastées sous le maillot bianconero, alternant performances de haut niveau et passages plus compliqués. Selon le quotidien sportif espagnol, le buteur de 25 ans aurait déjà une destination privilégiée : le FC Barcelone. Le joueur aurait même transmis une proposition au club catalan afin d'étudier la possibilité d'un transfert lors du prochain mercato. Malgré cette démarche, la direction blaugrana n'aurait pour l'instant donné aucune suite concrète à cette approche. Les dirigeants du Barça apprécieraient certaines qualités du Serbe, notamment sa puissance physique, son sens du but et sa capacité à peser sur les défenses adverses, mais ils ne considéreraient

pas son profil comme une priorité absolue pour renforcer leur attaque. Toujours d'après Marca, la piste Vlahović aurait été

évoquée il y a plusieurs mois en interne au Barça. Toutefois, les responsables du club catalan préféreraient cibler un attaquant au profil plus mobile et plus polyvalent, capable de participer davantage au jeu collectif et aux phases de pressing. Cette orientation

correspondrait davantage aux

idées de l'entraîneur Hansi Flick, qui souhaite bâtir une attaque dynamique et très active dans le jeu sans ballon. Dans cette optique, deux noms ressortiraient davantage dans les discussions internes : celui de Julián Álvarez, l'attaquant argentin reconnu pour sa mobilité, sa capacité à jouer sur tout le front de l'attaque et son pressing constant, ainsi que celui de Omar Marmoush, un profil offensif polyvalent capable d'évoluer aussi bien dans l'axe que sur les côtés.

Néanmoins, l'option Álvarez resterait particulièrement difficile à concrétiser sur le plan financier, ce qui oblige la direction sportive du Barça à

étudier plusieurs alternatives. Par ailleurs, la situation contractuelle de Vlahović pourrait susciter l'intérêt d'autres clubs européens. Le quotidien madrilène affirme que plusieurs formations de Premier League suivraient attentivement l'évolution du dossier, même si leurs identités n'ont pas été révélées. Compte tenu du profil du joueur et de son statut international, il est probable que certaines grandes équipes anglaises soient attentives à sa disponibilité sur le marché. Malgré ces différentes possibilités, le Serbe se sentirait toujours à l'aise à Turin et ne fermerait pas totalement la porte à une dernière saison sous les couleurs de la Juventus si aucune offre correspondant à ses ambitions ne se concrétise. Le buteur souhaiterait en effet rejoindre un club capable de lutter régulièrement pour les titres majeurs, que ce soit sur la scène nationale ou européenne. Le feuilleton Vlahović devrait donc animer les prochaines semaines du marché des transferts. Entre l'intérêt potentiel de plusieurs clubs anglais, les hésitations du FC Barcelone et la position encore ouverte de la Juventus, l'avenir de l'attaquant serbe reste l'un des dossiers offensifs à suivre de près à l'approche du mercato estival.

A.Amine

BASKET-BALL - NBA

Les Suns perdent aussi Mark Williams

Après Dillon Brooks et Jordan Goodwin, c'est maintenant Mark Williams qui rejoint l'infirmerie de Phoenix à cause de son pied.

Libéré de ses pépins physiques depuis le début de cette saison, mais dans le dur récents, Mark Williams doit s'arrêter entre deux et trois semaines. À cause d'une réaction de stress osseux au pied gauche, stade généralement précurseur d'une fracture de fatigue. Ce n'est pas la première fois que le pivot est touché à cette zone et, clairement, Phoenix le surveillera de près. D'autant que l'on sait qu'il est couvé physiquement depuis son arrivée dans l'Arizona.

Utilisé à 56 reprises cette saison, son record en carrière, Mark Williams (11.6 points, 8.1 rebonds) va donc laisser un vide dans la raquette des Suns. On imagine que Jordan Ott fera encore plus confiance à son sophomore Oso Ighodaro et à son rookie Rasheer Fleming dans la peinture, alors que Khaman Maluach pourrait (enfin) avoir sa chance dans la rotation. Si Devin Booker est revenu sur les parquets, c'est en tout cas un nouveau blessé majeur à Phoenix, après Dillon Brooks (main) et Jordan Goodwin (mollet). Préjudiciable en vue d'une qualification directe pour les playoffs ?



L'UEFA sanctionne le Real Madrid pour racisme

L'image a rapidement fait le tour des réseaux sociaux. Lors du barrage retour de la Ligue des champions entre le Real Madrid et Benfica, un supporter madrilène a été filmé en train d'effectuer un salut nazi. Si l'individu a été expulsé dans la foulée de la tribune, il est aussi responsable de la sanction de l'UEFA infligée à son club. L'institution a condamné le Real Madrid pour «comportements racistes de ses supporters». «Le Real Madrid CF est condamné à une amende de 15 000 € et à la fermeture partielle de la tribune sud inférieure de son stade (soit 500 sièges) pour le prochain match de compétition interclubs de l'UEFA au cours duquel le Real Madrid CF jouera à domicile, en raison du comportement raciste et/ou discriminatoire de ses supporters». Pour rappel, la Casa Blanca avait condamné le comportement de cet homme.



LIGUE 1 (22^e JOURNÉE/2^e ACTE)

LE CR BELOUIZDAD D'UN CHALLENGE À UN AUTRE

La 22^e journée de la Ligue 1, entamée hier avec la programmation de trois premiers matchs, se poursuit dès cet après-midi avec deux autres rencontres, avant l'affiche CR Belouizdad – MB Rouissat prévue en soirée à partir de 22 heures au stade Nelson-Mandela.

En ouverture du 2^e acte de cette 22^e journée, il y aura d'abord ce duel au stade Belhamiti-Larbi de Mostaganem entre l'Espérance locale et le leader, le Mouloudia d'Alger, qui retiendra l'attention des footballeurs pour voir la réaction des Mouloudéens sérieusement plongés dans le doute depuis leur sortie prématurée en phase de groupes de la Ligue des champions. En témoin d'ailleurs leur reprise boiteuse en championnat, suivie d'une autre amère élimination mercredi passé en quarts de finale de la Coupe d'Algérie. En Ligue 1, le MCA a raté sa reprise en concédant une



défaite (2 – 1) à Oran contre le MCO, puis en enchaînant avec un nul vierge (0 – 0) à domicile au stade Ali-Ammar pourtant tout acquis à sa cause contre la JSK. Le MCA reste malgré tout premier et seul à mener cette Ligue 1 avec 37 points et 4 matchs de retard. À l'inverse, l'ES Mostaganem pointe à l'avant-dernière place avec 14 maigres points sans le moindre match en moins. L'écart est donc flagrant. Et si les Algérois ne profitent pas cet après-midi d'une telle largesse que leur offre le calendrier, ce sera certainement le grand plongeon dans une crise qui s'affirmera davantage. L'accentuation de la menace vaut aussi

pour l'ES Mostaganem, qui risque d'être carrément reléguée à la dernière place si par bonheur pour le MC El Bayadh, ce dernier viendrait à accrocher l'ES Ben Aknoun qui le reçoit pour sa part au même moment, au stade du 20-Août à Alger. Ce n'est certainement pas acquis d'avance pour El Bayadh actuelle lanterne rouge avec seulement 13 points en 21 matchs joués, mais il l'a déjà fait avec le grand CRB qu'il a accroché (0 – 0) à Alger, le 20 février dernier. Et pourquoi ne pas refaire le coup face à l'ES Ben Aknoun qui de plus semble avoir la poisse ces dernières semaines avec deux défaites de suite à son palmarès (2 –

3) contre Khenchela à domicile, puis (0 – 1) à Béchar contre la JS Saoura. Cela dit, le coach Zeghdoud et ses protégés tenteront à coup sûr de sonner leur réveil et se défaire de ce spectre noir qui les enveloppe. Le troisième et dernier match du jour opposera le CR Belouizdad au MB Rouissat à partir de 22 heures au Nelson-Mandela stadium. Voilà donc une opposition qui se présente comme l'affiche de ce second acte. Une belle opposition en nocturne intéressante à suivre entre deux équipes quasiment à la même place au classement et qui aspirent à un même objectif. Le CRB est 8^e, avec 26 points et toutefois 4 matchs en moins. Le MB Rouissat est juste devant d'une marche à la 7^e place avec 27 points. Tous les deux ambitionnent d'engranger des points supplémentaires pour remonter dans le tableau. Et mentalement, les deux adversaires ne peuvent qu'être gonflés on ne peut mieux. D'un côté, les Algérois se présentent tout auréolés de leur qualification en demi-finale de la Coupe d'Algérie, mais aussi bien dans leur esprit à la veille de leur quart de finale de la Coupe de la CAF dont ils ont dominé la compétition dans leur défunt groupe. Et de l'autre, les Sudistes qui ambitionneront de réussir leur match de la saison face au grand Chabab quitte à tout donner ce soir, et après on verra. Signalons enfin que les deux matchs restants de cette journée, USMA – CSC et O Akbou – JS Saoura, sont programmés pour demain. JS K – Paradou AC, ASO Chlef – ES Sétif et MC Oran – USM Khenchela devaient se jouer hier en soirée.

Djaffar Chilab

CAN DES FÉMININES 2026

La CAF officialise le report du tournoi à fin juillet

La Confédération africaine de football a officialisé avant-hier, sur son site, le report de la Coupe d'Afrique des Nations féminine 2026. Initialement prévu du 17 mars au 3 avril prochains, au Maroc, le tournoi est finalement décalé sur la période du 25 juillet au 16 août prochains toujours chez le même pays organisateur. «En octobre 2024, la Confédération africaine de football (CAF) a attribué au Maroc l'organisation de la TotalEnergies CAF/Coupe d'Afrique des Nations féminine (WAFCON) 2026, initialement prévue du 17 mars au 3 avril 2026. Après des discussions entre la CAF et ses partenaires, la Fifa et d'autres parties prenantes, la CAF a décidé de reprogrammer les dates de la TotalEnergies CAF WAFCON 2026, du 25 juillet au 16 août 2026, afin d'assurer le succès de cette importante compétition féminine, compte tenu de certaines circonstances imprévues», a souligné le communiqué diffusé par la CAF, sans préciser la nature de ces «circonstances imprévues». «Les préparatifs pour la TotalEnergies CAF WAFCON 2026 sont en cours et toutes les parties sont confiantes quant à sa réussite», conclut le document.

LES VERTES CLÔTURENT LEUR STAGE AUJOURD'HUI À SIDI MOUSSA

Pendant ce temps, la sélection nationale féminine a regagné le pays mercredi dernier, en provenance du Caire, après avoir disputé une double confrontation amicale contre l'Égypte dans le cadre de sa préparation à cette CAN. Pour rappel, les Vertes avaient disposé des Égyptiennes (0 – 3) lundi dernier, lors du second match et samedi (2 – 3) lors du premier. À peine arrivées, les protégées de Benstiti avaient enchaîné avec une séance de récupération au Centre technique national de Sidi Moussa, marquant ainsi la reprise du travail, à Alger. La clôture du stage est prévue aujourd'hui, conformément au programme initialement arrêté, a indiqué la FAF.

D. C.

COUPE D'ALGÉRIE 2026/LE DERNIER CARRÉ CONNU

Ce sera CSC – CRB et CAB - USMA

La Coupe d'Algérie a désormais rendu son verdict sur le dernier carré. Et les affiches des demi-finales sont CS Constantine – CR Belouizdad et CA Batna – USM Alger. Elles se joueront mardi 7 avril prochain au stade Chahid Hamlaoui pour la première et sur la pelouse du 1^{er} Novembre de la capitale des Aurès pour la seconde. Et l'une comme l'autre ne risque pas de manquer de piquant en dépit de la différence de niveau entre l'USM Alger qui ambitionne en parallèle au challenge continental de la Coupe de la CAF, alors que les Batnéens bataillent pour juste retrouver la Ligue 1, sans passer par les play-offs. Pour rappel, le CSC s'est qualifié mardi dernier après sa courte victoire sur penalty (1 – 0) dans le temps additionnel, contre la JSM Béjaïa, un sociétaire de la Ligue inter-régions. Et le CA Batna, le même jour sur le même score (1 – 0) face au MC Saïda. Le lendemain, mercredi, le CR Belouizdad avait validé ton ticket au stade Nelson-Mandela, au bout d'un duel intense et électrique conclu (3 – 2) en sa faveur face au Mouloudia d'Alger. Enfin, l'USM Alger s'est qualifiée après sa victoire (1 – 0) au stade du 5-Juillet en faisant sauter son complexe contre la JS Saoura, qui l'avait auparavant battue en aller-retour en championnat.

D. C.

LES MATCHS DU JOUR

LIGUE 1 (22^e journée/acte 2)

CRB – MBR (22h00)
ESM – MCA (15h00)
ESBA – MCEB (15h00)
Dimanche 8 mars
USMA – CSC (22h00)
O Akbou – JSS (15h00)

LIGUE 2 (22^e journée/acte 2)

GROUPE CENTRE-OUEST

RC Kouba – RC Arbaâ
GCR Mascara – US Béchar Djedid
ASM Oran – JSM Tiaret
CRB Adrar – CR Témouchent
USM El Harrach – NA Hussein Dey
JS Tixeraine – JS El Biar (huis clos)
Lundi 9 mars à 15h00
MC Saïda – WA Tlemcen

FIFA

BELAÏLI SUSPENDU POUR UNE ANNÉE



Décidément, c'est un malheur après l'autre pour la coqueluche du football algérien, sociétaire de l'ES Tunis, Youssef Belaïli. Alors qu'il n'a pas encore repris de sa méchante blessure aux ligaments croisés, le voilà qu'il écope d'une suspension ferme d'une année de la Fifa. C'est le verdict rendu hier par l'instance internationale, relayé par le site WinWin, dans le conflit opposant le joueur à son ex-club français, Ajaccio. Cette sanction a, dit-on, été prononcée après examen de la plainte introduite par le club français accusant l'attaquant de l'ES Tunis de falsification de documents qu'il avait versés, en 2024, au dossier opposant les deux parties. «En avril 2023, Youssef Belaïli était condamné par le tribunal arbitral du sport à verser 380 000 euros à son ancien club, Al-Ahli Saudi FC. Une dette personnelle du joueur, indépendante de l'AC Ajaccio, selon le club corse. Mais en 2024, le joueur a

saisi la Fifa et réclamé ce même montant à l'ACA. Il produit dans ce cadre un protocole d'accord qui aurait été signé par les dirigeants d'Al-Ahli Saudi FC et accepté par le club corse. Mais selon l'ACA, ce document, sur lequel la Fifa s'est appuyée pour condamner le club, est un «faux manifeste», rapporte l'Equipe. Le club a d'ailleurs fini par obtenir gain de cause en octobre dernier et voir enfin ses nouvelles recrues qualifiées, alors qu'il était jusque-là interdit de recrutement suite à cette affaire. Mais le club corse ne s'est pas arrêté là. Une autre requête a été introduite et la Fifa vient de rendre donc sa dernière conclusion dans cette affaire avec cette suspension d'une année contre Belaïli. Ce qui le met d'ores et déjà out à toute reprise de la compétition et, partant, à la prochaine Coupe du monde avec les Verts. Du moins à défaut d'une décision contraire.

D. C.



BEYROUTH - Au moins 102 personnes sont tombées en martyres au Liban suite aux frappes sionistes qui ont fait également 638 blessés depuis lundi dernier, selon le dernier bilan des autorités libanaises publié jeudi dernier.

NEW YORK (Nations unies) - La directrice des politiques, des programmes et du soutien intergouvernemental à l'ONU Femmes, Sarah Hendriks, a affirmé que l'épreuve vécue par les femmes et les filles dans la bande de Gaza constitue l'une des tragédies humanitaires les plus meurtrières au monde, soulignant que la survie est devenue un combat quotidien dans un contexte d'escalade de la violence.

LA HAYE - Quarante pays ont participé, à La Haye, à la réunion d'urgence convoquée par "Le Groupe de La Haye", co-présidé par l'Afrique du Sud et la Colombie, sur la responsabilité et l'application du droit international en Palestine occupée.

KHARTOUM - Au moins trente-deux personnes ont été tuées et plus de 80 autres ont été blessées dans des affrontements et frappes de drones lors des dernières 24 heures au Kordofan, région stratégique du centre du Soudan à l'épicentre des combats entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR), selon des sources médicales locales.

CRASH D'UN PETIT AVION DE TRANSPORT MILITAIRE EN 1^{re} RÉGION MILITAIRE LE CHEF DE L'ÉTAT PRÉSENTE SES CONDOLEANCES AUX FAMILLES DES DEUX CADRES MARTYRS



Le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté ses sincères condoléances et exprimé sa profonde compassion aux familles des deux cadres décédés en martyrs suite au crash d'un petit avion de transport militaire survenu jeudi dernier en 1^{re} Région militaire. "Suite à la douloureuse épreuve causée par le crash d'un petit avion de transport militaire en 1^{re} Région militaire, le président de la République, M. Abdelmadjid

Tebboune, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, présente ses sincères condoléances et exprime sa profonde compassion aux familles des deux cadres martyrs, priant Allah Tout-Puissant, en ces jours bénis, d'entourer les défunts de Sa Sainte miséricorde et de prêter patience et réconfort à leurs proches, tout en souhaitant un prompt rétablissement aux survivants. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons", lit-on dans le message de condoléances.

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE CHANEGRIHA AU CHEVET DES BLESSÉS

Le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale (MDN) et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), s'est rendu hier à l'hôpital central de l'armée d'Aïn Naâdja à Alger pour s'enquérir de l'état de santé des militaires blessés à la suite du crash d'un avion de transport militaire survenu la veille dans l'aéroport militaire de Boufarik dans la wilaya de Blida.

Selon un communiqué du ministère de la Défense nationale, l'accident s'est produit jeudi 5 mars 2026 lorsqu'un avion de transport militaire léger de type BE 1900 s'est écrasé peu après son décollage de la piste de la base aérienne de Boufarik, relevant de la 1^{re} Région militaire. Le drame a coûté la vie à deux cadres, tandis que les autres membres de l'équipage ont été blessés à des degrés

divers. Ils ont été pris en charge et transférés à l'hôpital central de l'armée d'Aïn Naâdja pour recevoir les soins nécessaires. Lors de sa visite, le général d'armée Saïd Chanegriha s'est informé de près de l'évolution de l'état de santé des blessés. Il a également tenu à leur apporter son soutien moral, ainsi qu'à leurs familles, tout en leur souhaitant un prompt rétablissement.

THÈME D'UNE CONFÉRENCE À LA COUR CONSTITUTIONNELLE LA MÉDIATION ET LA CONCILIATION : ENTRE CHARIA ET LOI

La Cour constitutionnelle a organisé, mercredi dernier à Alger, une conférence scientifique intitulée « Médiation et conciliation : entre charia et loi », animée par le président du Haut-Conseil islamique (HCI), M. Mabrouk Zaid El Khair, en présence de plusieurs membres des deux institutions. Cette rencontre, à laquelle a assisté la présidente de la Cour constitutionnelle, Mme Leïla Aslaoui, visait à éclairer les enjeux liés à l'articulation entre le riche héritage de la jurisprudence islamique et les mécanismes du droit positif contemporain. L'objectif était de mettre en lumière les convergences possibles entre ces deux référents juridiques dans une approche académique et constructive associant sciences islamiques et sciences juridiques. Dans son intervention, M. Zaid El Khair s'est penché sur le concept de



médiation et de conciliation, en abordant ses dimensions à la fois religieuses et juridiques. Il a souligné l'importance que la loi islamique accorde à ces mécanismes, considérés comme « le moyen le plus noble de résoudre les conflits et de rétablir le dialogue entre les parties ». La conférence a été marquée par une séance scientifique de haut niveau présidée par M. Bouziane Aliane, membre de la Cour constitutionnelle, avec la participation de deux membres du

Haut-Conseil islamique. À cette occasion, M. Kamel Bouzidi a présenté une communication intitulée « La médiation dans le fiqh malikite » dans laquelle il a exposé « le concept jurisprudentiel de la médiation selon le rite malikite, les conditions de sa validité, ainsi que ses règles éthiques ».

De son côté, M. Saïd Bouzeri a abordé la thématique « La médiation du point de vue juridique », proposant une analyse du cadre légal qui régit ce mécanisme dans le système judiciaire contemporain. La rencontre a réuni un large public composé d'enseignants et de chercheurs en sciences islamiques, d'étudiants de la Faculté des sciences islamiques de l'Université d'Alger 1, ainsi que de cadres et d'étudiants de l'École nationale de formation et de perfectionnement des cadres de l'administration des

affaires religieuses (Dar El Imam). Des étudiants de l'École supérieure de la magistrature et de la Faculté de droit de l'Université d'Alger 1 ont également pris part aux travaux. La conférence a donné lieu à un débat académique riche, au cours duquel les participants ont soulevé plusieurs questions liées aux mécanismes de médiation et de conciliation. Les échanges ont mis en évidence l'intérêt croissant pour ces modes alternatifs de règlement des différends, qui permettent d'apaiser les tensions sociales tout en évitant l'escalade judiciaire. À travers cette initiative, la Cour constitutionnelle entend encourager la diffusion d'une culture de la médiation et du dialogue, en s'appuyant à la fois sur l'héritage de la jurisprudence islamique et sur les principes du droit positif moderne dans une approche complémentaire visant à renforcer les mécanismes de résolution pacifique des conflits.

Abir Menasria

JEUNES SAHRAOIS LES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS PAR L'OCCUPATION MAROCAINE DÉNONCÉES À GENÈVE

Lors d'une conférence internationale consacrée à l'évaluation de la condition des jeunes vivant sous occupation prolongée, les intervenants ont dénoncé, à Genève, les obstacles et abus subis par les jeunes Sahraouis dans les zones occupées par le Maroc.

Cette rencontre, organisée en parallèle de la 61^e session du Conseil des droits de l'Homme et placée sous le thème « La jeunesse sous le poids d'une occupation prolongée : la situation des jeunes au Sahara occidental et en Palestine comme exemple », a permis de débattre des atteintes aux droits humains touchant les jeunes dans les régions occupées du Sahara occidental et de la Palestine, selon plusieurs médias. La session, animée par Yaquta Molay, coordinatrice du Groupe de travail sur les droits humains au Sahara occidental, a

analysé les multiples restrictions qui affectent les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels des jeunes. Elle a également mis en lumière les obstacles à leur accès à l'éducation, à l'emploi et à la liberté de circulation. Les participants ont appelé au respect des obligations découlant du droit international des droits de l'Homme et ont exhorté la communauté internationale à intensifier la pression pour garantir le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, un droit inaliénable inscrit dans la Charte des Nations unies. Pour sa part, l'ambassadrice Nadjat Handi, représentante du Front Polisario en Suisse auprès des Nations unies et d'autres organisations internationales à Genève, a souligné en marge de la réunion que les violations des droits humains touchant la

jeunesse sahraouie et palestinienne constituent une réalité partagée. Elle a affirmé qu'« ils souffrent d'oppression, de privation de leurs droits les plus fondamentaux et de déplacements forcés visant à les exterminer, sous le joug de l'occupation, tandis qu'ils continuent de résister et de faire face à de nombreux défis dans leur quête d'un avenir meilleur », insistant sur la « grande similitude » des souffrances des jeunes dans ces territoires occupés. Face à ces violations persistantes, les intervenants ont insisté sur l'urgence d'une action internationale concrète, rappelant que la résilience et la détermination de la jeunesse sahraouie et palestinienne doivent être soutenues par des mesures tangibles garantissant leur liberté, leur sécurité et leur droit à un avenir digne.

A. Menasria